

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE  
RECRUTEMENT DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

Ouagadougou, le 15 JUIL 2020

N° 20 - .0424 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
COMMUNIQUE

Un concours professionnel pour le recrutement de **douze (12) élèves Secrétaires Administratifs** à former à **l'Institut Régionale d'Administration (IRA) de l'Est (Fada N'gourma)** est ouvert dans le centre unique de Ouagadougou, pour le compte du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale (MATDC), session de 2020.

A. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours, les agents de la fonction publique d'État en activité ou en détachement, âgés de **quarante-sept (47) ans au plus au 31 décembre 2020** et remplissant l'une des conditions suivantes :

- être Adjoint Administratif titulaire du certificat de l'ENAM ou de tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier d'une ancienneté d'au moins cinq (05) ans dans l'administration publique dont trois (03) de service effectif dans l'emploi au 31 décembre 2020.
- être Adjoint Administratif de catégorie C échelle 1, titulaire du baccalauréat et justifier d'une ancienneté de trois (03) ans de service effectif dans l'emploi au 31 décembre 2020.

Les agents de la fonction publique d'Etat en cours de formation dans une école de formation professionnelle ne sont pas autorisés à prendre part à ce concours.

Les agents de la fonction publique d'Etat de retour de stage de formation doivent justifier de trois (03) ans de service effectif au 31 décembre 2020 pour compter de la date de reclassement.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.